

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 27 (1930)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailiens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

N° 11

NOVEMBRE 1930

SOMMAIRE. — Communications du Comité. — Avis à lire par tous nos membres. — Conseils aux débutants pour novembre, par SCHUMACHER. — Quelle est la meilleure abeille pour la Suisse romande (suite et fin), par Aug. LASSUEUR. — A propos de sélection, par A. PHILIPPE. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Un nouveau dispositif pour l'hivernage des abeilles, par Th. PAHUD. — Une expérience. — Observations sur la « ruche éclairée », par le comte FRANÇOIS de RILLY. — Causerie apicole, par Edmond BOCHATEY. — Quelques chiffres intéressants, par APIPHILE. — A nos collègues apiculteurs de Lignièrès. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie. — Agenda apicole romand 1931. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

COMMUNICATIONS DU COMITÉ

La réunion de MM. les présidents des sections d'apiculture qui constituent la « Société Romande » est fixée au dimanche 9 novembre à 13 h. 30, à l'**Hôtel du Port**, à Yverdon.

Nous invitons chaque comité à bien vouloir se faire représenter à cette séance.

Cette réunion, quoique d'une utilité contestée par quelques-uns, nous paraît cependant avoir toute sa raison d'être. Elle permet à tous les comités de reprendre contact avec le Comité central, de préparer et de débayer préalablement le terrain pour l'assemblée des délégués. Toute suggestion ou proposition reconnue d'utilité sera examinée par l'assemblée d'Yverdon qui décidera s'il y a lieu de la faire étudier par le Comité central.

Novalles, le 18 octobre 1930.

Le président : *A. Mayor.*

AVIS A LIRE PAR TOUS NOS MEMBRES

Des formulaires seront expédiés à MM. les caissiers. Ils sont priés de se servir uniquement de ces listes et de se conformer exactement aux indications données en tête du formulaire. C'est le seul moyen d'assurer une distribution sûre et régulière du *Bulletin*. Des réclamations nous parviennent qui ont pour origine des erreurs commises dans l'établissement des listes de membres. En suivant ce formulaire, vous êtes à couvert et l'administration reste seule responsable. Nous vous prions instamment de nous les envoyer pour le 15 décembre au plus tard, déclinant par avance toute réclamation due à un retard.

Tous les abonnés sont invités à adresser leur réclamation directement à l'administrateur soussigné. Celles qui sont adressées au secrétaire ou au président de Section subissent forcément un retard plus ou moins grand. Prière d'indiquer toujours de quelle Section on fait partie, à défaut de quoi il y a de nouvelles correspondances inutiles et coûteuses.

L'administrateur : *Schumacher.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR NOVEMBRE

Il pleut, il vente, il fait sombre. Les clochettes des troupeaux n'arrivent pas à égayer ces froides et tristes journées. L'automne continue ce que les précédentes saisons de 1930 ont fait. Heureux les apiculteurs qui ont nourri de bonne heure et mis leurs ruches en état de passer l'hiver à l'abri de la faim, du froid, de l'humidité. On ne s'y prend jamais trop tôt pour ces opérations, car il ne faut pas oublier que l'abeille suit la sève et il y a longtemps que nos jardins, nos arbres nous disaient : la mauvaise saison viendra de bonne heure.

Il n'y a plus maintenant qu'à surveiller de temps à autre que rien d'anormal ne se passe au rucher. Les calfeutrages d'hiver peuvent encore se faire à condition de travailler doucement, sans heurts, pour ne point déranger le groupe de nos amies. Les trous de vol peuvent être allongés, mais tenus en hauteur à 6 mm., ce qui est d'ailleurs facile avec les grilles qui, aujourd'hui, garnissent les entrées de toutes les ruches.

Après avoir publié des articles en faveur de la ruche éclairée, nous insérons aujourd'hui l'autre son de cloche. « Examine toute chose et retiens ce qui est bon. » Il n'y a pas de parti pris à suivre aveuglément dans ce domaine. Il doit y avoir quelque chose de vrai dans cette nouvelle conception mais elle demande à être expérimentée et perfectionnée. Elle n'aurait que cet avantage de permettre déjà un examen plus régulier et plus constant de ce qui se passe à l'intérieur que ce serait déjà quelque chose de précieux. Faisons quelques années d'expérience avec une ou deux ruches, sans espérer trop de merveilles, et alors seulement nous pourrions juger sainement et sûrement.

Voici venir les remboursements de nos dévoués caissiers de Sections. Cette année, ce remboursement ne sera pas accueilli avec beaucoup de joie... (ce n'est d'ailleurs que rarement le cas) mais songeons à tous les avantages que nous procure l'association. Il y a les avantages visibles : livres à prix réduits, les achats en commun de sucre ou de sirop, qui paient déjà souvent la moitié de la cotisation ou la cotisation entière ; puis la bibliothèque, les assurances, le journal. Il y a encore d'autres privilèges tombant moins sous le sens, c'est la force que donne au simple apiculteur le nombre des associés et cela est de plus en plus nécessaire dans presque tous les domaines. Il y a les assemblées de sections ou de fédérations ou de la Romande, ces modestes « fêtes » où l'on se serre les coudes (sans trop les lever...) où

l'on noue de bonnes amitiés, où l'on apprend toujours quelque chose, hormis ceux qui savent tout avant d'avoir rien appris. Etc., etc.,

Lisez, lisez beaucoup, le bibliothécaire ne demande qu'à travailler et il y a des richesses dans notre bibliothèque pour celui qui veut chercher et lire intelligemment. Vous n'y trouverez pas, malgré certains titres alléchants, le moyen de vous enrichir en vous croisant les bras, mais vous vous enrichirez de belles et bonnes connaissances et en scrutant de plus près cette nature si jeune toujours et si pleine d'inconnu encore, vous acquerrez de ces trésors qui valent bien des écus et bien des billets verts ou bleus... et que personne ne pourra vous cambrïoler.

Nous répétons ici que l'administration des postes interdit absolument toute correspondance manuscrite dans les envois ou renvois de livres. Nous avisons que toute commande de livres, faite par ce moyen, sera considérée comme nulle. Une simple carte ne vous ruine pas, puisque tout le reste est gratuit. Ecrivez lisiblement, cela évite des erreurs et des retards et de la fatigue à déchiffrer des hiéroglyphes. Et si la bibliothèque vous rend des services réguliers, pensez à elle avant votre testament, car à ce dernier moment vous risquez de l'oublier.

Pensez aussi au *Bulletin*, non pour lui léguer la moitié de votre fortune (quoique ce geste lui conviendrait particulièrement) mais pour lui envoyer pendant qu'il vit et que vous aussi vous êtes en bonne forme, des résumés de votre petite ou grande exploitation. Les mauvaises années sont souvent plus instructives que les bonnes et l'on a pu faire nombre d'observations qui seront utiles à d'autres moments, rien ne vaut autant que de les mettre au net et par écrit pour s'en souvenir. Si vous n'êtes pas un Dadant ou un Perret-Maisonnette, qu'importe, le *Bulletin* saura bien extraire de votre exposé quelque chose qui mérite de passer à la postérité...

En suivant ces pauvres conseils, vous resterez en communion avec vos chères abeilles et vous pourrez braver la monotonie des tristes journées de novembre et décembre en revivant des heures émues et en espérant de nouvelles joies pour l'an prochain.

Daillens, 24 octobre.

Schumacher.

*La publicité dans le « Bulletin » de la Société Romande
d'Apiculture porte et rapporte beaucoup.*

QUELLE EST LA MEILLEURE ABEILLE POUR LA SUISSE ROMANDE ?

(SUITE ET FIN)

Après avoir passé en revue ces différentes abeilles, constaté que nous n'avons rien de spécialement à nous, que nous vivons dans les croisements et avec des métis, une question se pose tout naturellement : Y a-t-il avantage à avoir une race à nous, spéciale et bien définie ? ou devons-nous continuer, comme par le passé, avec nos croisements renouvelés de temps à autre, avec des spécimens de race pure. S'il y a un avantage, quelle serait la race à faire dominer et quel serait le meilleur moyen d'arriver à l'obtenir ?

Cette question est bien trop complexe, pour que je me permette de donner un avis positif, j'avoue très humblement et très honnêtement, que sur cette question, je ne suis pas fixé moi-même d'une manière catégorique et définitive.

Des trente-cinq années d'apiculture que j'ai à mon actif, après avoir essayé de toutes les races sus-mentionnées, même la chypriote, j'en suis arrivé, depuis bien quelques années, à ne plus m'occuper de la couleur des abeilles, mais bien à rechercher les bonnes colonies, en sélectionnant avec des souches qui donnent le meilleur résultat aux trois points de vue suivants :

1^o Le rendement en miel ; 2^o La douceur du caractère ; 3^o La santé et la grosseur. Le premier point suffirait à lui seul, car la ruche qui donne le meilleur résultat, celle qui s'attribue le record de la récolte dans le rucher, a, de ce fait, toutes les qualités désirées, sauf peut-être qu'elle est méchante, et c'est encore assez souvent le cas, chez les abeilles, comme chez les humains, les plus actifs sont souvent les plus fiers ? Il est certain qu'une ruche en mauvaise santé, peu robuste, une ruche essaimeuse ou paresseuse, n'aura jamais le record de la récolte, en conséquence et inversément, celle qui a le record de la récolte est censée avoir aussi le record de la santé, de l'activité et du développement.

En éliminant tout ce qui ne répond pas, tout ce qui ne donne rien, en élevant avec celles qui ont donné les meilleurs résultats, on fait ainsi de la sélection bien entendue et l'amélioration du rucher se fait insensiblement et sûrement.

Mesdames et Messieurs,

Je viens de vous dire les conclusions que j'ai tirées des diverses races essayées dans mon rucher. Je n'entends pas dire par là que c'est

le dernier mot, au contraire, j'estime que nous devrions entreprendre une étude serrée, afin de savoir d'une manière plus certaine ce qu'il y aurait de mieux à poursuivre, soit comme race pure, soit comme croisement sélectionné.

Depuis que je m'occupe de l'élevage des reines, et que par ce fait, j'ai eu l'occasion de voir ce que les apiculteurs désirent, j'ai toujours été étonné de voir la diversité des demandes, cela me donne la preuve qu'il y a chez nous quelque chose qui cloche.

La Suisse allemande a fait l'étude de la race noire, avec une discipline que les Welches n'ont pas et n'auront sans doute jamais ; dès qu'ils ont adopté la noire, ils ont mis en œuvre tout ce qui peut se mettre pour arriver au but. Le succès couronne-t-il leurs efforts ? Font-ils des récoltes supérieures à celles de la Suisse française ? Je l'ignore, ce serait à étudier et à comparer.

Un apiculteur assez notable de la Romande, me disait, il y a deux ou trois ans, qu'on lui avait fait cadeau d'une reine noire, reine de choix, fécondée dans une station de fécondation et qu'il n'avait eu que rarement une reine moindre que celle-là. C'était sans doute une exception, mais enfin, ce n'est quand même pas la preuve que tout soit parfait avec la noire, cela prouve, au contraire, qu'avec l'élevage, on n'est jamais sûr de ce que telle reine donnera jusqu'au moment où dans une grande ruche, on peut juger de la ponte et surtout, lorsqu'elle a fait une récolte.

Si aujourd'hui, à cette assemblée, on posait la question de savoir quelle est la meilleure race d'abeilles, j'ai la conviction absolue qu'on arriverait pas à trouver une solution qui rallie tous les apiculteurs présents, et combien moins tous les apiculteurs de la Romande.

Si aujourd'hui, dans cette salle, un apiculteur nous disait : Que cherchez-vous, s. v. p. ? soyons logiques et raisonnables. Depuis le temps qu'on cherche, qu'on écrit et qu'on discute sur les races d'abeilles, croyez-vous que s'il y en avait une, qui soit supérieure aux autres qu'elle ne serait pas depuis longtemps établie chez nous, avec tous ces apiculteurs, chercheurs, inventeurs, constructeurs, discoureurs, éleveurs, sélectionneurs, sans compter Lassueur et notre rédacteur ? Pensez-vous qu'un pareil phénomène aurait pu se cacher aussi longtemps... Non, croyez-moi, restons-en là... Que chacun garde l'abeille qui lui convient... Cherchons de toutes manières à améliorer ce qu'on a, ce qu'on connaît, ne perdons pas notre temps à courir après des illusions, des utopies et des déceptions. Amenez toutes les abeilles que vous voudrez, elles deviendront noires chez nous, donc une seule race subsiste, c'est la race du pays, l'abeille noire ? Que répondrions-nous à celà ? Comme Pandore, nous dirions : Brigadier ?

Vous avez raison ? Depuis quelques années, c'est ce que je mets en pratique. Après avoir essayé les trois races sus-mentionnées, je ne saurais lesquelles sacrifier, si je devais m'en tenir à une seule, car la preuve n'est pas faite actuellement pour savoir s'il y a une race qui donne un meilleur résultat que les autres, chacun appréciant à sa manière.

Il y a actuellement une autre considération qui entre en ligne de compte. Depuis la guerre, chaque pays élève des barrières douanières, chaque pays cherche à se passer de ses voisins, pour les achats, tout au moins afin de faire vivre les travailleurs et les producteurs indigènes.

En Suisse, nous voyons chaque jour des nouvelles barrières s'élever pour diminuer notre exportation. Dans le domaine de l'apiculture, nous avons obtenu des droits d'entrée assez élevés sur le miel étranger et depuis une année, à cause des maladies, l'interdiction complète d'importer des abeilles, reines comprises. Ces décisions, qui soutiennent l'apiculture suisse sont justifiées et au point de vue national, sont absolument logiques, pour autant que l'on peut se suffire à soi-même. Si donc l'importation est interdite, ou tout au moins freinée, il faut que le pays s'organise pour produire ce qui est demandé ou désiré par les apiculteurs.

Tant que l'importation était libre, il était inutile de chercher quelle était la meilleure abeille à conserver chez nous, la liberté individuelle aurait fait fi d'une telle décision. Aujourd'hui, on pourrait plus facilement orienter l'ensemble de l'apiculture et peut-être arriver comme la Suisse allemande à avoir une seule race en Suisse romande, ou peut-être, en Suisse tout court, Tessin mis à part.

Avant de chercher à unifier, il semble qu'il faut commencer par savoir ce que l'on veut unifier, pour le savoir, je ne vois que des comparaisons, entre les diverses races utilisées, qui puissent nous apporter la preuve désirée. Si après quelques années de comparaisons sérieuses, on obtenait la preuve qu'il y a une abeille qui est supérieure aux autres, alors on pourrait orienter définitivement l'élevage, tout en l'unifiant.

Je n'ai aucune preuve, aucune connaissance que ces comparaisons aient été faites dans des conditions exactement semblables de climat, de soins et d'habitation, et cela serait pourtant la première chose à connaître.

Comment faire ces comparaisons ? Là sans doute réside une difficulté. Il sera peut-être difficile de trouver un certain nombre d'apiculteurs, un peu dans toutes les régions de la Romande, qui voudront se charger de faire ces comparaisons, en suivant exactement

les directives uniformes qui seraient données et contrôlées par la Romande, cependant, la chose n'est pas impossible.

Si la Romande veut se charger d'organiser ces comparaisons, si pendant trois ou quatre ans on destinait aux recherches sus-mentionnées une partie des subsides que l'on reçoit pour améliorer et soutenir la cause apicole, si on supprimait toutes les conférences pour verser l'équivalent aux expériences sur les races, si on allouait une indemnité par ruche et par année, sous réserve expresse de suivre les directions données, certainement on trouverait des apiculteurs qui se chargeraient de ce travail. On pourrait aussi organiser en concours, avec quelques prix pour le travail le mieux exécuté. Quelques inspections-contrôles permettraient en outre de tenir en haleine les apiculteurs qui auraient accepté de faire ce travail et ces comparaisons. Si après ces expériences, on obtenait la preuve certaine que telle abeille domine les autres, on pourrait alors envisager les moyens de diffusion de cette abeille, en prenant toute précaution pour conserver le type reconnu le meilleur, sans tomber dans les défauts de la consanguinité, qui a ruiné tant de beaux ruchers, jadis prospères, et desquels il ne reste aujourd'hui, que les ruines branlantes de tablars et de murs abandonnés. Je parle de la ruche en paille, car j'ai la conviction que c'est la consanguinité en les rendant incapables de résister aux maladies, qui a fait disparaître rapidement tous ces ruchers montés en vitesse. Comme l'écrivait MM. Tricoire frères, de 1 à 100 et de 100 à zéro. C'est bien l'image des ruchers en paille et aussi quelques fois des ruchers mobiles.

Il est certain que les comparaisons indiquées pourraient se faire sans le concours de la Romande, mais elles n'auraient aucun cachet officiel et de ce fait, peu de valeur. Les résultats resteraient douteux, on traiterait peut-être de blagueur celui qui aurait obtenu le meilleur résultat, en outre, on se butterait à la concurrence ou à des intérêts personnels, opposés à ces recherches. Seule, à mon avis, une autorité apicole officielle peut arriver à un bon résultat.

Maintenant, que faut-il conclure de toutes ces réflexions. Trois solutions se présentent, elles sont toutes les trois acceptables.

Première solution : C'est la théorie de l'enterrement de première classe ? Le raisonnement de l'apiculteur qui trouve que tout va bien, que chaque apiculteur peut chercher lui-même ce qui lui conviendra le mieux.

Deuxième solution : C'est la théorie qui veut que tout devienne noir en Suisse ; que seule la race noire subsiste. Que la Suisse allemande a fait les recherches nécessaires et a adopté l'abeille noire comme

donnant le meilleur résultat, que nous pouvons aussi adopter leurs conclusions.

Troisième solution : C'est la théorie des comparaisons officielles faites par la Romande pour savoir exactement si de toutes les races employées actuellement, il y en a une meilleure que les autres.

Mesdames et Messieurs. Chers collègues apiculteurs,

Personnellement, je n'ai aucun espoir de profiter des comparaisons qui pourraient être faites, car j'arrive au bout de ma carrière apicole. Si je devais trancher les questions indiquées, c'est la troisième solution, celle des comparaisons officielles que j'admettrais.

L'assemblée des délégués est souveraine, elle est seule compétente pour prendre une décision.

Quelle que soit la solution admise, je souhaite qu'elle fasse avancer et progresser la cause qui nous est chère à tous : C'est la cause de l'apiculture... C'est la vie de notre chère Romande.

Qu'elle vive...

Onnens, le 27 juin 1930.

Aug. Lassueur.

A PROPOS DE SÉLECTION

La pierre d'achoppement, dans la sélection, c'est — chose essentielle pourtant — la fécondation des reines. Nous avons beau les élever avec le plus grand soin, nous courons toujours le risque de les voir s'accoupler avec des mâles de médiocre valeur, venus on ne sait d'où ; la fécondation ayant lieu dans les airs, parfois à des distances considérables du rucher. C'est du moins ce que l'on a toujours pensé jusqu'à présent. Et cependant que d'essais n'a-t-on pas tenté pour obtenir l'accouplement artificiel, si je puis m'exprimer ainsi. Ce n'est pas le lieu de mentionner ici ces essais infructueux.

Mais voici que feuilletant, par hasard, le *Progrès apicole* de 1908-1909, j'y trouve la relation d'un accouplement en boîte, constaté par des apiculteurs dignes de foi, membres de la fédération apicole du Hainaut. Je transcris textuellement l'article. Le fait s'est passé chez M. Anselme Mercier, apiculteur au hameau de Sart-les-Moulins à Courcelles, en présence de MM. Bierlaen et Delpierre qui, tous deux, ont fait partie du Conseil administratif :

« Quelques jours après la sortie d'un premier essaim il vint à l'idée de M. Mercier de visiter la souche qui venait d'essaïmer. Il ne peut trouver qu'une jeune mère récemment sortie du berceau et plusieurs cellules royales encore intactes. Une seconde visite donna le même

résultat. Il emprisonna cette mère dans une boîte vitrée et l'idée lui vint de donner quelques mâles pour compagnons à la recluse. A l'instant même il assista à la fécondation de la jeune reine, en présence des témoins cités plus haut ; ils purent constater que cette fécondation s'était opérée d'une façon très caractéristique et même très curieuse. Voulant poursuivre son observation jusqu'au bout, M. Mercier alla détruire toutes les cellules royales existant dans la ruche et après s'être assuré que la colonie était bien orpheline, il réintégra la jeune reine dans sa ruche, où il put voir les abeilles la débarrasser de l'organe génital dont elle était chargée.

Huit jours après, il inspecta de nouveau la colonie et trouva des œufs pondus en assez grand nombre dans les cellules d'ouvrières.

Voilà certes un cas très intéressant et il est surprenant qu'il n'ait pas attiré l'attention et provoqué d'autres essais. Mais, même en cas de réussite, pour qu'ils soient vraiment concluants, il faut s'assurer que les jeunes reines soumises à l'expérience, n'ont pû sortir d'abord pour s'accoupler ; et les retenir prisonnières dans leur ruche après la réussite, jusqu'au moment où elles auront commencé à pondre ; chose très facile, au moyen d'une grille à mère.

Je fais donc appel aux apiculteurs qui pourraient tenter ces essais. La chose en vaut certes la peine.

Une recommandation à ceux qui voudront les entreprendre, avec le maximum de chances de réussite, c'est de prendre les reines-vierges à l'âge où elles s'accouplent normalement, c'est-à-dire âgées de 6 jours au moins, 7 jours de préférence. Quoiqu'on ait dit, elles sortent rarement avant l'âge de 7 jours ; j'ai pû le constater encore deux fois le mois dernier.

Si, en écrivant ces lignes, je pouvais décider quelques praticiens qui ont des loisirs, à refaire cette expérience et à la réussir, je serais largement payé de ma peine.

Tiré de *l'Apiculture belge*.

A. Philippe.

ECHOS DE PARTOUT

Semaine suisse. Un exemple à suivre.

La Section d'apiculture de l'Unter-Emmenthal envoie à tous les hôteliers de sa région une circulaire les priant de servir à leurs hôtes, pendant la semaine suisse, uniquement des produits du pays, sans oublier le miel. D'autre part, les apiculteurs fascistes italiens organisent une semaine du miel, pendant laquelle un effort spécial sera fait dans toute la péninsule en faveur des produits du rucher.

En attendant d'imiter les Italiens, chaque Section de nos deux grandes sociétés pourrait suivre l'exemple donné par nos collègues des environs de Berthoud. N'oublions pas que la publicité est l'âme du commerce.

Un acte stupide.

Le *Droit du Peuple* du 15 octobre écrit qu'un apiculteur, découragé de soigner à perte ses abeilles, les mit récemment en vente par la voie des journaux. Ne trouvant aucun amateur, il mit le feu à ses 16 ruches. Le journal lausannois a probablement été induit en erreur: le personnage dont il parle devait être un simple propriétaire d'abeilles, car un apiculteur véritable se passerait de manger plutôt que de brûler ses abeilles. Si ce bonhomme, apiculteur ou non, eût habité le Lauenbourg au moyen âge, il eût été simplement étripé, puis pendu (voir les *Echos* de juillet). Au XX^{me} siècle, la Société protectrice des animaux pourrait s'occuper de lui.

Expériences avec les ruches éclairées.

M. R. Couallier termine son article : *Nouvelles observations sur l'apiculture en ruches éclairées*, en disant que la question en est encore à la période d'expérimentation, et qu'il serait dangereux de vouloir réformer tout d'un coup la longue pratique établie. Il ajoute que la pratique et l'expérience des apiculteurs doivent porter sur les points restant à éclaircir. Nous pensons donc bien faire en traduisant pour les lecteurs du *Bulletin* un article de G.-E. Pollard paru dans l'*American Bee Journal* d'octobre sous le titre *Sun-Lit Hives, a Season's Experience*. Voici cet article :

« Après avoir lu les articles du prof. Bruchanenko et de M. Igo-shin sur les ruches éclairées, je décidai de faire un essai, et je construisis 11 corps de ruches standard à 10 rayons avec panneaux vitrés devant et derrière. Ces panneaux, d'un largeur de 5 pouces et quart, étaient doubles. Je fis aussi trois ruches semblables avec panneaux en celluloïd.

» Six des ruches vitrées furent réservées pour y loger des abeilles achetées dans le Sud¹, et huit furent peuplées de bonne heure au moyen de colonies de mon rucher. Je n'ai pas pris de notes et je ne prétends pas avoir fait un travail scientifique ; le seul but de mon

¹ Beaucoup d'apiculteurs du nord des E.-U. achètent au Sud, de bonne heure au printemps, des *nuclei* de trois livres qui se développent à temps pour la récolte. J. M.

expérience était de savoir si le rendement commercial des ruches éclairées était suffisant pour compenser la dépense et le travail supplémentaires. Les ruches ne furent pas placées les unes à côté des autres, mais disséminées dans un rucher de 56 colonies, toutefois, les 6 essaims du sud étaient sur une seule ligne.

» Dans le N° de mai de l'A. B. J. (article reproduit par M. Couallier. J. M.) on attribue aux ruches éclairées beaucoup de qualités qui justifieraient leur emploi, du point de vue commercial ; mais il m'a été impossible de vérifier aucune de ces prétentions, sauf peut-être une exception : les abeilles semblent être un peu plus douces. Cependant, cette douceur relative n'était pas suffisamment marquée pour qu'on puisse la considérer comme étant un fait acquis.

» J'ai constaté que les reines vont pondre dans la hausse d'une ruche éclairée aussi vite que dans celle d'une ruche obscure. Autant que j'ai pu le voir, il n'y a aucune différence de rendement pour les vieilles colonies. Par contre, les *nuclei* ont moins travaillé dans les ruches éclairées que dans les obscures, et la différence était très appréciable.

» Quatorze *nuclei* du sud logés en ruches sombres avaient reçu leur hausse avant qu'aucun des six logés en ruches éclairées ait eu besoin de la sienne et, le 4 août, huit ruches sombres avaient deux hausses à peu près pleines, alors que les six ruches éclairées n'en avaient qu'une. Aucune des ruches éclairées n'eût besoin de deux hausses, et une seule construisit plus de cinq rayons dans la hausse.

» Toutes les ruches éclairées sont placées face au sud et furent protégées du soleil dès le 15 juin. Les essaims du sud furent mis en ruche en même temps, le 3 mai ; ils provenaient du même endroit. La différence est ici si marquée, que j'éviterai désormais de mettre des *nuclei* dans des ruches éclairées.

» Une ruche éclairée fut atteinte de loque américaine, ainsi que deux ruches obscures. J'avais espéré que le soleil aurait à cet égard une influence favorable, car il est connu que les microbes ne supportent pas longtemps la lumière et qu'ils sont tués promptement par les rayons directs du soleil.

» Après avoir expérimenté le nouveau système pendant une saison avec quatorze ruches éclairées, je ne puis recommander à personne de s'y mettre en grand avant d'avoir essayé avec quelques-unes. »

Il semble qu'il serait prudent de suivre le conseil de M. Pollard.

J. Magnenat.

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'HIVERNAGE DES ABEILLES

inventé par le célèbre apiculteur, M. Heyraud, St-Maurice.

Depuis bien des années, la ruche telle qu'elle est nous a donné bien des soucis pour l'hivernage des abeilles. Car le printemps arrivé, combien d'apiculteurs sont déçus de trouver des colonies mortes de manque d'air, moisissures des rayons, etc... Le premier qui a cherché à diminuer ces lacunes a été l'apiculteur italien, M. Tonnelli, où il a concentré la chaleur de la ruche en donnant une forme ogivale aux cadres du nid à couvain. Par la suite nous avons vu naître le fond Pasta qui avait pour but de créer une chambre d'air tempéré.

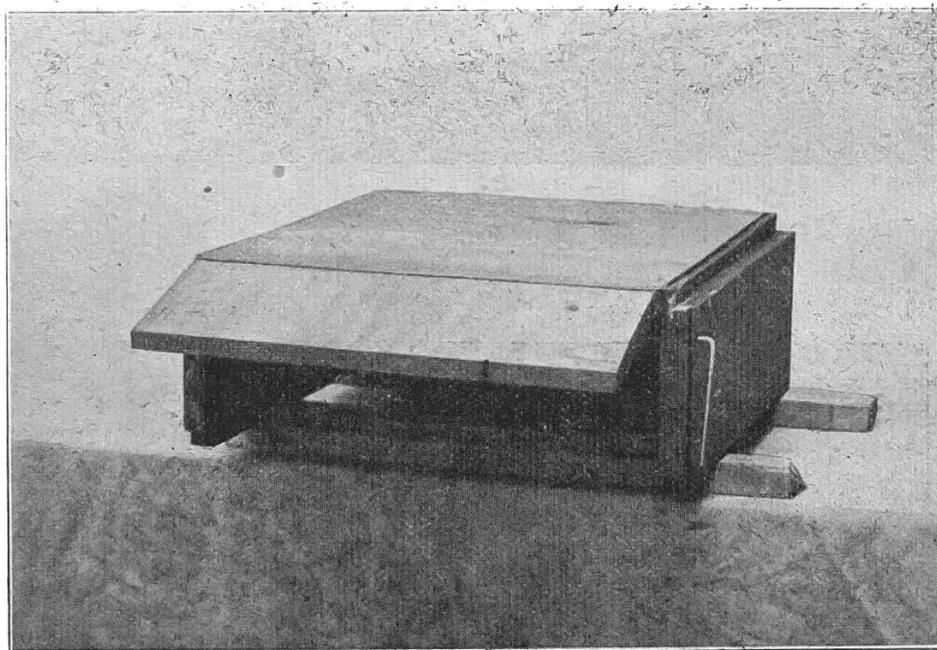


FIG. 1

Cette chambre est fixée sous les cadres en forme de triangle et lors de la miellée, les abeilles construisent sous les cadres. L'idée de MM. Tonnelli et Pasta a fait naître l'appareil hygiénique apicole Cellier. La chambre à air modèle Pasta, au lieu d'avoir deux plans inclinés, en a quatre ; elle est aussi fixe sous les cadres. Théoriquement, ces chambres à air auraient donné toutes les garanties pour un hivernage parfait. La pratique nous a révélé une grande lacune : les inventeurs n'avaient pas envisagé que, pendant la récolte, les abeilles construisent des rayons sous les cadres, ce qui est une pure perte pour l'apiculteur. Pour remédier à cette lacune M. Chocomili,

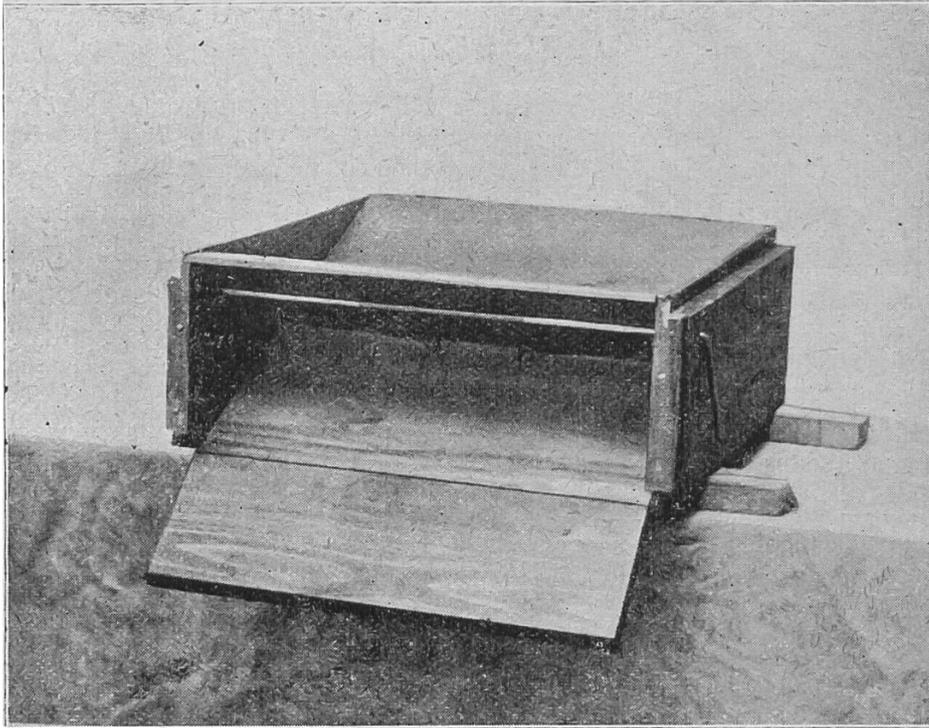


FIG. 2

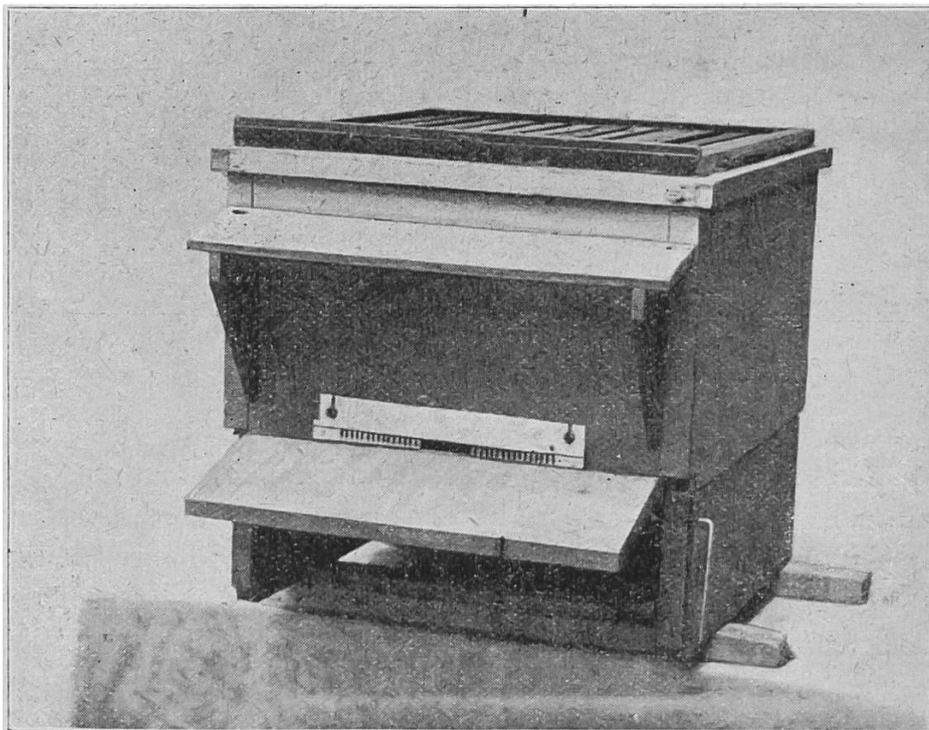


FIG. 3

apiculteur espagnol, inventa une trémie. Cette trémie fait l'office d'un plateau-grillage et empêche les abeilles de construire sous les cadres, tout en conservant la chambre à air que j'ai mentionnée. Ce dispositif n'est vraiment pas pratique à manipuler.

Après les recherches de l'Italie, la Suisse, l'Espagne, vint la France qui lança sur le marché la ruche automatique. Cette ruche est au point de vue pratique la même que

la ruche Tonnelli, cependant au lieu d'avoir les cadres

ogivaux, ceux-ci sont trapézoïdaux. La construction de ces cadres ne donne pas les mêmes difficultés que ceux en forme ogivale. Les cadres de la ruche automatique ont un défaut : lors de la propolisation, au décollage, les rayons s'abîment plus facilement que les cadres rectangulaires.

Depuis longtemps M. Heyraud cherchait à obtenir une chambre à air sous les cadres de n'importe quel système

de ruche et surtout d'éviter les défauts que je viens de décrire. Ce qu'il a recherché surtout, c'est d'éviter une construction coûteuse et encombrante et que chaque possesseur de ruche puisse y adapter cet appareil.

Pour placer l'appareil à deux plans inclinés Heyraud, il suffit d'enlever le plateau de la ruche et de le remplacer par le dispositif fig. N° 1. Voici le fonctionnement, voir fig. 2. L'automne, lors de la mise en hivernage le plateau est abaissé, le plan incliné d'avant est mis en place, ce qui donne une partie vide sous les cadres en forme d'un livre à moitié ouvert, l'on obtient hygiène et propreté parfaites,

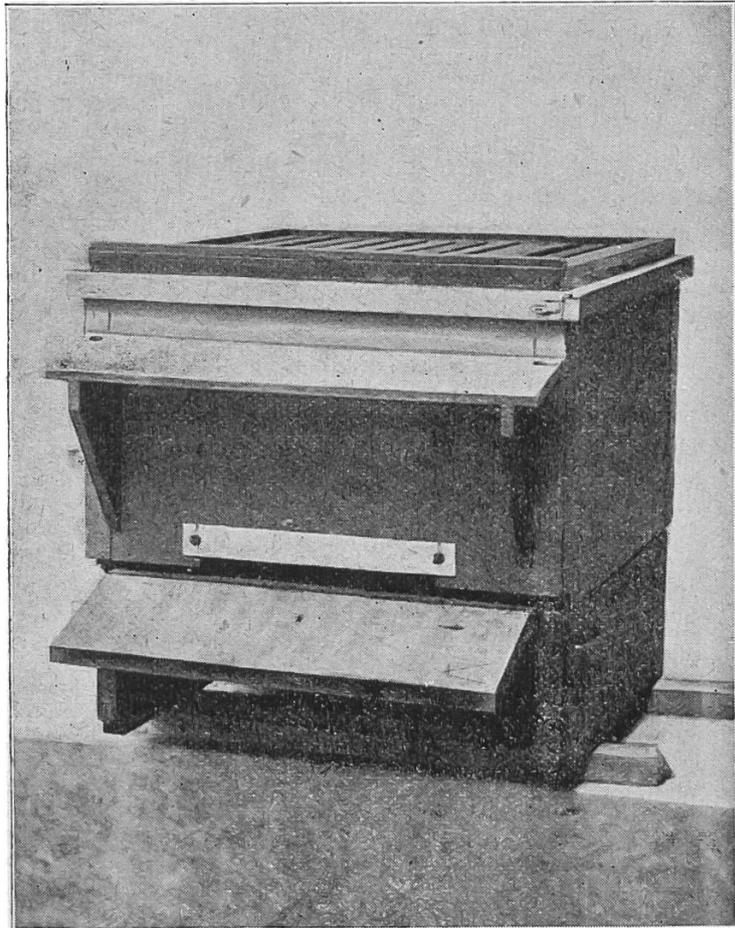


FIG. 4

claustration donnant une tranquillité absolue aux abeilles, nettoyage automatique de la ruche vu que l'entrée se trouve sous la ruche sur toute sa longueur. Au printemps, voir fig. N° 3, le plan incliné d'avant est retiré, le plateau est relevé et le trou de vol primaire est démasqué. Par ce procédé du plateau mobile, pas de construction inutile sous les rayons. Lors de la récolte, fig. N° 4, le plateau est légèrement abaissé afin de donner un trou de vol sur toute la longueur de la ruche.

Ce dispositif merveilleux donne les avantages suivants :

- 1° Chambre à air tempérée et évacuation des gaz, moisissure des cadres annulée.
- 2° Nettoyage automatique de la ruche, plus de cadavre sur le plancher et claustration empêchant les abeilles

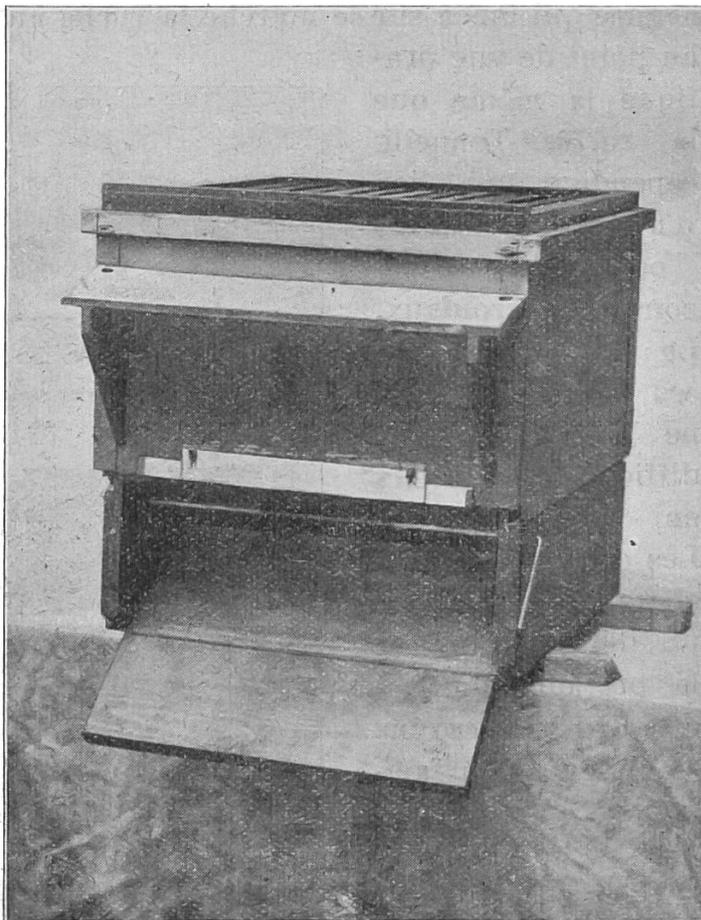


FIG. 5

- de sortir pendant l'hiver lorsque les rayons de soleil les trompent.
- 3° Suppression de la chambre à air tempérée qui devient une nullité au printemps lorsque les abeilles ont repris leurs travaux et impossibilité de construire sous les cadres car nous avons davantage besoin à cette saison de faire construire les cires gaufrées.
- 4° Lors de la grande récolte le plateau est abaissé afin d'avoir le trou de vol ouvert sur toute la longueur de la ruche.

Pahud Th.

P.-S. — Comme cet appareil est breveté, il serait indiqué aux constructeurs suisses de s'entendre avec l'inventeur avant que l'étranger n'acquière le brevet.

UNE EXPÉRIENCE

Dans l'après-midi du 19 juillet en visitant mes ruches une abeille a trouvé moyen de passer sous le voile et s'est introduite dans mon oreille. Enervé par le bruit extraordinaire que faisait cette visiteuse malencontreuse j'ai jeté loin chapeau et voile sans avoir remarqué que j'étais poursuivi d'un grand nombre d'abeilles. Résultat : 24 à 30 piqûres à la figure et au cou. Mon fils a compté 24 dards retirés par lui.

Pour parer à l'enflure qui commençait immédiatement je me suis frotté avec du pétrole (Lumina), et me sentant fiévreux j'ai pris un petit cachet de quinine (25 centigr.). Une demi-heure après je suis retourné vers ma ruche pour la mettre en ordre. Enflure et fièvre avaient disparu, ainsi que toute douleur.

Le résultat d'un remède aussi simple que le pétrole pourrait être utile à quelques-uns de nos amis apiculteurs qui ne le connaissent pas encore.

J'ai pratiqué ce traitement au pétrole seul déjà avant et après l'expérience relatée ci-dessus et toujours avec le même résultat bien-faisant.

J. H., âgé de 73 ans.

OBSERVATIONS SUR LA « RUCHE ÉCLAIRÉE »

Lorsqu'un essaim primaire quitte sa ruche, il va généralement se poser non loin de là, sur un arbuste quelconque et des éclaireurs s'en vont de suite à droite et à gauche à la recherche d'un gîte convenable à son établissement. Il restera sur l'arbuste plus ou moins longtemps, de 2 heures à 3 jours, suivant les circonstances favorables des trouvaillles de ses fourriers.

Où ira-t-il ? N'importe où, pourvu que ce soit un endroit abrité et sombre : grenier, trou de mur, descente d'eau, cheminée, arbre creux, etc., et ce besoin d'obscurité est poussé si loin que le « jeton », comme disent les vieux mouchiers, utilisera les endroits les plus invraisemblables : terriers de lapins, caves, pigeonniers ; n'en avons-nous pas vu s'installer dans un coffre de semoir automatique et un autre dans la boîte d'horloge d'une église ? Si, par hasard, il arrive que cet essaim ne trouve pas le logement et qu'une période de pluie survienne, il restera suspendu à sa branche, construira quelques rayons, végètera péniblement sur place, sans se développer et sans amasser

de provisions, jusqu'au jour où le premier froid viendra l'anéantir.

Il est hors de doute qu'aux époques géologiques, l'abeille vivait d'une manière bien différente d'aujourd'hui ; elle a évolué, osons-nous dire, dans le sens de l'obscurité. Nous n'en recherchons pas les causes ici, mais les hommes n'ont rien à voir là dedans. Ce n'est pas parce qu'ils la cultivent depuis quelques millénaires seulement, qu'ils seraient arrivés à transformer sa manière de vivre et à lui procurer par mutation des attributs spéciaux au travail dans le noir, ces yeux supplémentaires ou « ocelles ».

En toute liberté et de son plein gré, l'abeille choisira toujours une demeure privée de lumière, mais puisque chez elle l'adaptation du milieu est considérable, elle vivra (puisque'il faut vivre) également sous vitrine...

Dans un très intéressant article sur la ruche éclairée (G. A. Fév. 1930) M. R. Couallier pose la question : l'obscurité est-elle nécessaire au travail des abeilles ? Et il semble, à le lire, que l'auteur, tout en faisant de sages réserves, répond par la négative en ajoutant à son observation personnelle, celles de M. Igoskin, de Moscou. Il résulte de ces expériences, que les abeilles se développeraient mieux sous l'action de la lumière solaire, seraient peu actives, plus douces, plus résistantes au froid et à la faim. La ruche éclairée aurait un pouvoir bactéricide et la maturation du nectar plus rapide, etc.

Sans vouloir nier de parti-pris une nouveauté qui peut avoir un intérêt expérimental, nous pensons que dans la pratique, la ruche éclairée est une atteinte aux lois physiologiques de notre abeille. Parallèlement aux critiques formulées ci-dessus, et qui, reposant sur des observations que tous les apiculteurs sont à même de faire, c'est-à-dire que l'essaim libre recherche de préférence à tout autre un gîte obscur, nous avons réuni un petit dossier dont voici des extraits :

1. Un essaim est mis en guise de ruche dans une cloche à melons, en verre. Exposition sous toiture pour que la chaleur solaire ne puisse incommoder les abeilles. Celles-ci commencent à bâtir normalement puis s'arrêtent sur les bords pour n'allonger que les gâteaux du centre qui se croisent sans aucune régularité. La miellée donne pourtant sans que les abeilles en profitent, car les apports sont maigres. Le couvain est assez compact à la partie supérieure de la cloche (partie plus obscure par rapport à la toiture). Une grande agitation règne journellement parmi les enclochées qui tournent sans cesse en rond sur la paroi interne de leur maison de verre. Résultats franchement mauvais, comparés avec ceux d'autres essaims traités normalement.

2. Une colonie est transvasée sur cadres, d'une ruche opaque dans une ruche éclairée d'un carreau (exposition à l'Est). Rien d'anormal jusqu'à la miellée ; à ce moment la hausse est mise. La reine s'empresse d'y aller pondre et rien ne pourra plus la décider d'en descendre, l'apport du miel, son emmagasinage, son operculation se feront dans le corps de ruche sous le nid à couvain qui de ce fait, sera réduit à peu de chose. Cette situation paradoxale est voulue, non seulement par la mère, mais par les abeilles. A noter que le miel est conservé aussi loin que possible du carreau lumineux. Récolte médiocre.

Nous pourrions citer d'autres cas analogues d'où il ressort clairement que l'abeille aime travailler dans le secret des ténèbres et qu'elle propolise avec profusion le moindre interstice de jour. Il convient de reconnaître, toutefois, que certaines colonies s'accommodent mieux de leur nouvel habitat éclairé. Nous avons remarqué dans les ruines d'une curieuse Abbaye, un essaim qui avait prospéré magnifiquement sur les assises évidées d'une corniche, bien qu'exposé sur une grande surface à toutes les intempéries. L'intelligence des abeilles avait suppléé à l'inconfort de la situation car elles avaient établi leurs rayons en bâtisses chaudes, atténuant du même coup la lumière.

M. R. Couallier a soulevé un problème ; nous nous excusons auprès de lui d'aboutir à une conclusion différente de la sienne. L'avenir nous départagera. En attendant, notre faveur reste à la ruche obscure, usine hermétique où le mystère du travail journalier demeure impénétrable comme le subtil arôme du miel.

Tiré de la *Gazette apicole*.

Comte François de Rilly.

CAUSERIE APICOLE

Sucre de fruits interverti et sucre simple.

Vaut-il mieux nourrir les abeilles avec du sucre de fruits interverti ou avec du sucre simple (saccharose) ?

La conclusion est facile à établir.

Il y a tout naturellement épargne de travail de la part de l'insecte et par conséquent moins d'usure en l'alimentant avec le sucre interverti mais par contre une production plus intense de calories par l'absorption du sucre ordinaire (saccharose).

Incontestablement les abeilles préfèrent le sucre interverti. Il est facile de s'en rendre compte en plaçant sur une ruche deux nourris-

seurs Siebenthal qui recevront la même quantité, l'un de sucre de fruits interverti et l'autre de sirop de sucre ordinaire. Toujours les abeilles auront emmagasiné plus rapidement le sirop de sucre de fruits interverti.

Lorsqu'il s'agit de venir en aide à nos chères abeilles, donnons leur sans hésiter et sans lésiner l'aliment qui se rapproche le plus du miel naturel dont voici la composition moyenne.

Eau	17,7 %
Saccharose	1,9 %
Fructose (lévulose)	40,5 %
Glucose (dextrose)	34,48 %
Dextrine	1,51 %
Cendres	0,18 %
Matières indéterminée	3,73 %

On appelle sucre interverti un mélange de glucose et de lévulose. Le sucre contenu dans les raisins, pommes, poires, etc., ainsi que dans le miel se présente sous la forme de sucre interverti.

Il est donc facile de voir que par sa composition le sucre de fruits interverti se rapproche davantage du miel que le sucre commercial qui est un sucre simple (saccharose).

L'abeille, de par sa constitution, sécrète un acide et un ferment qui lui sont propres, ce qui lui permet de restituer sous la forme de sucre interverti l'aliment sucré, c'est-à-dire le sucre ordinaire (saccharose) qu'elle absorbe, mais ce travail épuisant lui abrège la vie.

Pour terminer comparons en laissant de côté tous les avantages qu'il offre, le prix de revient du sucre de fruits interverti à celui du sirop ordinaire comme nous conseillons de le faire dans sa conduite du rucher le regretté père de l'apiculture moderne, M. Edouard Bertrand :

Eau	6 kg.	=	—
Sucre	10 kg. à 0,40	=	Fr. 4.—
Miel	1 ½ kg. à fr. 4	=	» 6.—
Total	17 ½ kg.	=	» 10.—

Ce qui fait un prix de revient de fr. 0,57 le kg., soit 10 centimes par kilo plus cher que le sucre de fruits interverti.

Edmond Bochaty, Evionnaz.

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS

Nos précédentes études nous ont fait connaître quatre sens extérieurs chez l'abeille, la vue, l'odorat, l'ouïe, le toucher, ces trois derniers sur les antennes, le premier sur les côtés et le haut de la tête. Il est à remarquer que le toucher est aussi répandu sur tout le corps, et s'exerce d'une manière plus active par les poils des antennes et aussi par ceux des pattes.

Nous n'avons rien dit du goût, le cinquième sens. L'abeille n'en est certes pas dépourvue. Comme les enfants, elle possède au suprême degré le goût des sucreries ; mais ce qui est gourmandise chez nos bébés, n'est chez elle qu'impulsion de nature : car jamais dans la ruche, au sein de l'abondance, elle n'abuse de ses trésors. Elle est passionnée pour les cueillir et les entasser, mais une fois qu'elle les possède, elle n'y touche que suivant ses besoins. Mettez un petit polisson d'enfant gâté dans une alcôve garnie de miel ; vous verrez (s'il ne vous voit pas) comme il jouera là-dedans des doigts et de la langue. Nos vertueuses ouvrières n'ont pas besoin qu'on leur enseigne la tempérance : elles l'ont infuse. Leur passion pour les douceurs est le stimulant du travail : du sirop répandu autour de leur demeure leur grise le cerveau, et les met hors d'elles-mêmes, jusqu'à ce qu'il soit recueilli. Cela fait, la passion tombe et le calme revient ; point de gaspillage ; la jouissance des biens est réglée par une raison sévère. Combien d'humains, hélas ! mettent plus d'empressement à dévorer leur fortune qu'à l'acquérir !

Mais nous avons promis de ne pas morigéner, disons donc où se trouvent le ou les organes du goût chez les abeilles. Ils se trouvent sur les palpes labiaux et sous la lèvre supérieure, qui est le vrai palais de notre insecte. On voit sous cette lèvre, dite *labrum*, une multitude de cavités pareilles à celles des antennes ; ce sont les cavités palatales du sens du goût. Rien ne passe par le canal lingual ou buccal qui ne soit de bon aloi. La prudente ménagère porte d'abord des antennes sur l'objet à prendre ; elle flaire. Si l'odeur lui déplaît, cela suffit ; elle se retire. Mais, si trompée par la supercherie d'un savant qui aura mélangé à du sirop une substance nocive inodore, comme le sublimé corrosif, elle y porte son bouton balayeur, mais on la voit aussitôt s'éloigner avec une grimace significative, et faire ensuite de comiques et violents efforts pour débarrasser sa langue du poison absorbé. Qu'est-ce que cela prouve ? qu'il y a sur la langue et dans la bouche de l'abeille des gardes vigilants et attentifs, comme il y en a à l'entrée de la ruche. Ni les uns ni les autres ne donnent le *laissez*

passer à l'ennemi, à l'étranger, et ces sentinelles postées en permanence à l'entrée de l'orifice buccal, ce sont les palpes labiaux, ce sont les cavités palatales : tous organes du goût.

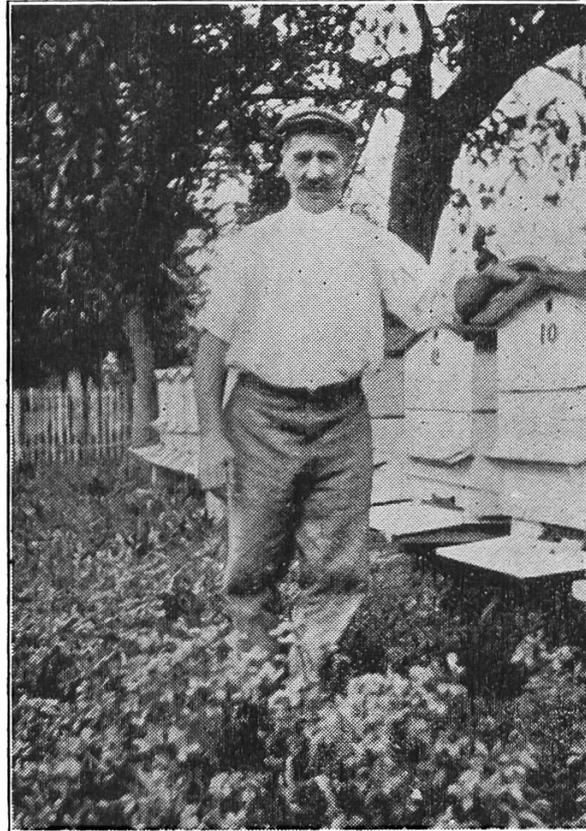
En dehors de ces cinq sens, communs à tous les animaux supérieurs, l'abeille en possède-t-elle d'autres qui nous soient inconnus, et dont nous ne puissions nous former aucune idée ? C'est une question que se posent les grands maîtres de l'Entomologie. Il semble à quelques-uns que les actes des insectes, ceux de l'abeille surtout, se déroulent dans un monde sensoriel tout différent du nôtre. Si le genre humain était aveugle, disent-ils, ils n'auraient aucune idée des couleurs ni de la lumière. Qui sait si nous ne sommes pas des aveugles par rapport aux êtres inférieurs qui percevraient mille et mille objets échappant à nos sens grossiers ? Qui nous dit que les sens des insectes sont bornés comme les nôtres ? Assurément, il n'y a pas impossibilité à supposer des sensations dont nous n'ayons aucune notion. Mais cela n'est pas nécessaire, il suffit que les sens soient autrement développés. Pour expliquer l'habileté du chien de chasse à suivre les traces du gibier, on a assez de lui supposer un odorat plus subtil. On sait de même que l'œil du chat-huant lui permet de voir pendant la nuit. Pour en revenir à l'abeille, il est certain que ses sens perçoivent des choses qui échappent aux nôtres. Mais il ne suit pas de là que son mécanisme sensoriel soit d'une autre ordre : mettons-le plus délié, plus fin, mais c'est aller au-delà du nécessaire que de le demander de nature différente.

Assez d'anatomie et de physiologie pour l'instant. Je vous ai promis un peu d'arithmétique. Essayons quelques colonnes de chiffres. On se repose à changer d'occupation. Après avoir décrit de notre mieux les outils collecteurs de nectar ou de pollen, langue et pattes, dirigés dans leur emploi par les organes des sens, et portés par les ailes, voyons quelle somme de travail ils peuvent bien fournir, quelle quantité de produits ils sont capables de réaliser.

Ces instruments, le tube buccal en particulier, sont si petits, si petits ! Peut-on en espérer quelque chose d'appréciable ? A chaque gorgée qu'elle prend, l'abeille avale, nous dit-on, 40 dix-millimètres cubes de liquide sucré. Pour absorber un millimètre cube, il faudra donc 25 gorgées ; et, pour remplir son jabot dont la capacité est de 15 millimètres cubes, 375 gorgées seront nécessaires.

D'autre part, la trompe de la butineuse n'est pas comme le pendule qui ne fait qu'une oscillation par seconde. A chaque seconde, cette trompe ondule deux fois : ce sont donc deux déglutitions par seconde, 120 à la minute. Les 375 gorgées qui remplissent le jabot exigeront, par conséquent, trois minutes d'horloge environ.

Mais laissons de côté pour le moment la question de temps qui ne fait rien à l'affaire. En une expédition la buveuse de rosée nectarifère, qui a rempli sa cornue mellificatrice, apporte 15 millimètres cubes du précieux liquide. Sera-ce 15 millimètres cubes de miel ? Non. D'après les renseignements sommaires que nous avons déjà donnés, et qui seront complétés plus tard, le nectar, fortement hydraté, perd,



Rucher de M. GRABER, Albert, à Neuveville.

par l'évaporation qui a lieu dans la ruche, les trois quarts environ de son poids et de son volume. Les 15 millimètres cubes d'apport se réduisent donc à 4 millimètres cubes approximativement de miel mûri : lesquels font, en poids, environ six milligrammes, car le miel est plus dense que l'eau, et un litre de miel pèse 1,425 grammes en moyenne. Voilà l'apport utile en un voyage du débile insecte : six milligrammes. Ce n'est pas beaucoup, c'est même rien du tout. Fallait-il tant se donner de peine pour si peu de chose. Mais attendons la fin.

En attendant, vous pouvez savoir par une simple déduction combien une livre de miel a nécessité d'expéditions butinantes. Une livre de miel ou cinq cents grammes, ou 500,000 milligrammes, divisés par

six (apport net pour un voyage) donnent 83,333. Mettons 80,000 pour avoir un chiffre rond. Pour recueillir une livre de miel, il a fallu 80,000 excursions sur les fleurs lointaines ! et lorsque je passe sur une tartine une couche de miel de 50 grammes, est-ce que je pense à la somme de labeurs que cela a coûtés ? En une gorgée ou deux, je détruis le fruit de 6,000 voyages d'abeilles au moins ! Pauvres bestioles ! voilà où passe le fruit de vos sueurs !

(A suivre.)

Apiphile.

A NOS COLLÈGUES APICULTEURS DE LIGNIÈRES

Le *Bulletin* apicole du mois d'octobre revient sur l'infection d'acariose de votre région ; et M. Béguin fait appel à toute la vigilance des inspecteurs, il a raison, mais il ne faut pas exagérer. En 1928 une seule ruche a été trouvée atteinte le 23 juillet ; une seconde analyse faite un mois plus tard ne trouvait plus trace d'acariens dans cette colonie ; ce n'est évidemment pas absolument concluant, mais je le répète, il ne s'agissait que d'une ruche. — Les analyses faites par la suite et pour toute la région étaient toutes négatives en 1928 et 1929.

Le soussigné, à la demande de nos collègues MM. Bovet et Sphar, qui désiraient mettre des ruches en estivage dans votre contrée, a appliqué scrupuleusement les dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat du 17 mai 1929, que vous devez connaître puisque chaque apiculteur en a reçu un exemplaire. Ces Messieurs m'ont fourni les déclarations exigées par la loi (ruches saines, région indemne de loque et d'acariose), je n'avais aucune raison légale pour refuser leur demande. M. Tribolet, inspecteur régional, a visité les colonies à leur arrivée et les a trouvées en ordre.

Je produirai toutes les pièces officielles au Conseil d'administration de la caisse d'assurance contre la loque des abeilles qui est chargé, comme vous le savez, de l'application de la loi de 1923 portant l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917. Il surveille également le travail des inspecteurs, travail qui n'est pas toujours des plus agréables ; tel apiculteur trouve que ses ruches sont visitées trop minutieusement, surtout cette année ; un autre refuse d'ouvrir ses ruches parce que les hausses sont posées ; un troisième a ses ruches sous clef, il est absent malgré une convocation reçue ; un quatrième demande à l'inspecteur un truc pour obtenir que ses abeilles seules dans sa région puissent faire de belles hausses, etc., etc.

Ajoutez à tous ces déboires un temps qui n'est pas toujours favorable et qui retarde les visites.

Il serait préférable, à mon avis, si quelque lacune est constatée dans le travail des inspecteurs ou des desiderata à formuler de s'adresser directement au Conseil d'administration de la Caisse d'assurance contre la loque, qui prendra toute mesure utile et répondra volontiers à toutes les suggestions qui lui parviendront.

L'inspecteur cantonal est à la disposition de tous les apiculteurs pour tout ce qui concerne son mandat.

J. Huguenin.

(*Réd.*) — Bien que nous ayons reçu d'autres correspondances à ce sujet, nous estimons la discussion close par la mise au point précise que l'on vient de lire.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour le lundi 10 novembre, à 20 h. 30 au local, café Wuarin, rue de Cornavin 4. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

L'assemblée générale de fin d'année aura lieu le dimanche 23 novembre à 15 h. au local.

* * *

Côte Neuchâteloise.

Les sociétaires désirant s'éviter les frais de remboursement de la cotisation 1931 sont priés de verser au compte de chèques Côte neuchâteloise N° IV. 897, avant le 10 novembre. Après cette date les remboursements seront expédiés.

Le caissier : *J. Jéquier-Barbezat.*

* * *

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

J'avise tous les membres de notre section que je prendrai *les remboursements pour 1931* déjà dans le courant de novembre, ceci afin d'être à jour avec le *Bulletin* pour Nouvel-an.

Prière de réserver bon accueil ; le montant est de 6 fr. 75.

Le secrétaire-caissier : *Tardy Clément.*

* * *

Section des Alpes.

A moins d'avis contraire, l'assemblée générale d'automne est fixée au dimanche 16 novembre 1930, à 15 heures, au Café-Restaurant de l'Aigle Noir, à Aigle. — L'ordre du jour statutaire comporte : *Comptes, nominations du Comité* et de la *commission*. En outre : *Tombola et apports*

sur le bureau. Enfin, pour la bonne bouche et corser le menu, conférence de M. Magnenat, inspecteur cantonal de la loque, sur « *La meilleure abeille* ». Cette conférence très demandée, obtient partout le plus vif succès.

Le président : *Ed. Fankhauser.*

* * *

Section Erguel-Prévôté.

Nous avisons tous nos membres que le remboursement pour le *Bulletin* pour l'an 1931 paraîtra les premiers jours de novembre. Nous espérons que chacun voudra en prendre bonne réception, afin que le caissier puisse boucler ses comptes pour le 1^{er} décembre avec la caisse de la « Romande ». Le montant en est à 7 fr. 50 par membre.

Comme nous avons avisé tous nos membres que le tirage de la tombola a eu lieu le 19 octobre à Sonceboz, au local habituel. Nous prions tous les détenteurs de bons billets de les envoyer à M. Bonvallat, au Café fédéral, à Sonceboz. Des listes de tirage seront envoyées à tous les vendeurs de billets afin d'orienter le rang de leurs lots.

Le Comité.



Réunion du groupe à St-Imier, le 20 juillet.

Vue prise par M. Robert Donzé, à Sonvilier.

* * *

L'acariose en Ajoie !

« Toujours ce chapitre morne des maladies des abeilles. Parlez-nous plutôt des fleurs, du miel, de la manière dont vont butiner nos avettes sur les arbres fruitiers au soleil caressant du printemps. » Aux nombreux apiculteurs raisonnant ainsi on répond : « Si vous refusez de vous occuper des maladies, vous cesserez bientôt de parler du miel et des autres belles choses en apiculture, car les maladies ne tarderont pas à vous débarrasser des abeilles et du miel. » C'est le mérite de M. Baldensperger d'avoir reconnu dès le commencement de son

activité apicole, c'est-à-dire depuis un demi-siècle, la grande importance de cette lutte. Il nous explique comment il y est arrivé, et ce détail est d'autant plus intéressant qu'il émane d'un grand praticien : « On ne combat énergiquement une maladie que lorsqu'on est très éprouvé et que l'on voit les ravages causés autour de soi. » (Tiré de la préface du livre de Baldensperger.) Voilà un peu la situation en Ajoie. Les collègues de Boncourt, un de nos beaux villages ayant le plus de ruches et peut-être aussi de ruches acariosées, avaient invité M. le Dr A. Morgenthaler pour venir expliquer sur place quelques cas paraissant énigmatiques. Notre dévoué représentant au Liebfeld acquiesça à cette invitation et comme il le déclarait, c'est pour lui un plaisir de venir dans notre belle et verte Ajoie. Le dimanche 19 octobre, par le train de 10 heures, notre pionnier au point de vue scientifique, était reçu sans pédanterie par quelques apiculteurs dévoués de Boncourt. Le brouillard est assez dense, mais on promet le soleil pour l'après-midi ! Avant midi, nous visitons trois ruchers où sont des colonies atteintes au 80 et 85 % et M. le Docteur, à l'aide de son microscope, montre des trachées saines et infectées. Il expliqua qu'une ruche, atteinte à plus de 60 % n'était plus traitable par le remède et devait être considérée comme une non-valeur. Alors que les apiculteurs croient des ruches encore populeuses, au premier coup d'œil sur les cadres, l'opinion change si on les visite à fond. *Un fait fut probant, c'est que les propriétaires des ruches atteintes reconnurent tous que les ruches avaient diminué de population.* D'autre part, MM. Saunier et Willa nous apprirent qu'un rucher typique, avec tous les symptômes extérieurs existait au Maira. Devant les observations et les essais exacts, chacun est convaincu de la gravité du mal qui, malheureusement, augmente dans de fortes proportions chez nous. Au cours des visites, M. Chaboudez, retraité, que nous avons le bonheur de compter parmi nous, nous montra un procédé pratique pour donner le remède, procédé encore non patenté mais qui est surpassé, paraît-il, par un autre « qui est mieux » et qui fera la surprise de l'après-midi. Après un diner tout à fait intime dans la calme atmosphère de l'hôtel de la Rochette (alors qu'à quelques centaines de mètres un grand banquet avec plus de 1800 couverts, avec les plus beaux airs et discours, on entourait le président de la République française, M. Tardieu), on resassait de vieux souvenirs et de justes appréciations de ce beau pays d'Ajoie, jusque vers deux heures, où une phalange d'une quarantaine d'apiculteurs de Boncourt et Buix, vinrent pour écouter une conférence de M. Morgenthaler et discuter différentes questions. Monsieur Altermatt, membre du comité de la Section d'Ajoie, présenta le conférencier et par de mâles paroles annonça que ses collègues des deux importantes communes étaient disposés à mener une lutte acharnée contre l'acariose, pour sauver leurs ruchers.

Au cours de sa conférence, M. le Dr Morgenthaler remémore succinctement les débuts de la maladie en Suisse, les premières recherches et comment la loi fut élaborée, non pas d'après les appréciations d'un cabinet de travail ou de théorie, *mais d'après les observations et propositions d'apiculteurs praticiens et des sociétés.* En 1923, le premier cas du canton de Berne fut découvert à Boncourt et dès lors, la maladie a fait des progrès de géant. Lorsque le conférencier nous explique la marche de la maladie dans le district de Porrentruy, à l'aide d'une carte, nous constatons qu'en plus des anciens foyers, quatre localités se trouvent encore atteintes et *la marche de la maladie suit presque toujours la voie du commerce.* Il nous resasse aussi les mesures draconiennes, voir même barbares de la loi jusqu'en 1929, date à laquelle le remède « Frow » a été expérimenté et si on ne détruisait que les ruches

dont les analyses étaient positives, les analyses négatives étaient toujours douteuses et laissaient par trop souvent réapparaître des cas nouveaux. Il dit qu'une contrée aussi fortement atteinte que Boncourt peut être considérée comme totalement atteinte et que pour être radical, il faudrait détruire toutes les ruches. Tel fut le cas pour la commune de Wörben, dans le Seeland, mais la caisse des épizooties ne pouvait supporter pareille charge. Il persuada les apiculteurs d'avoir pleine confiance au remède « Frow » et de s'entr'aider pour l'appliquer d'une manière correcte et rationnelle. Comme moyens de propagation de l'acariose, outre le commerce, il cita encore, pendant la belle saison, les abeilles qui se trompent d'entrée, les faux-bourçons qui ont accès partout et les *essaïms volages*. La maladie est lente, mais si vers l'automne, les malades augmentent à plus du 60 %, il est préférable de tuer les abeilles et d'enlever les ruches qui pourraient attirer les pillardes transporteuses d'acariens. C'est surtout en hiver que l'acariose est néfaste. Pendant l'hiver, les acariens se développent comme en été dans les trachées des abeilles, mais les abeilles étant moins mobiles en hiver et devant vivre quelques mois, la mortalité est plus grande et les acariens peuvent atteindre leur maximum de développement. En terminant, M. Morgenthaler ne dissimula pas son doute de pouvoir lever le ban « qui nous pèse » l'année prochaine, mais qu'il l'allégerait de son mieux en ce sens qu'il proposera de pouvoir amener dans les régions contaminées des ruches ou essaïms de régions reconnues exemptes de maladies et chaque envoi ou transport d'abeilles sera muni d'un bulletin d'analyse comme garantie. Néanmoins, il restera interdit de sortir quoi que ce soit des régions contaminées. Pour terminer, M. le Docteur manifesta son bonheur de voir les apiculteurs de Boncourt si intéressés et voulant s'instruire car, *l'homme qui ignore la marche des maladies est le plus grand propagateur de ces maladies* parce qu'il ne prend aucune précaution ou parce qu'il pense qu'il en sait assez et souvent ne veut rien entendre des observations et expériences faites et ne veut pas raisonner. M. Morgenthaler dit encore qu'aucune assemblée ou réunion d'apiculteurs ne devrait se passer sans qu'on y discute des cas nouveaux de maladie et des dangers qu'ils encourent. D'autre part, il invite tout le monde à profiter des institutions mises à notre disposition par l'État, non seulement au point de vue des maladies, mais pour le développement d'une apiculture rationnelle dans nos régions. Il présente de vives félicitations à MM. Saunier et Willa pour l'exactitude et la propreté apportés dans le prélèvement des échantillons et l'élaboration des listes officielles.

En des termes chaleureux et très sentis, M. Altermatt remercie M. Morgenthaler et l'atmosphère est aisée, sympathique, empreinte de beaucoup de cordialité. Séance tenante, M. le Docteur fait deux préparations microscopiques avec des abeilles apportées du rucher Gelin et ceux qui n'assistaient pas le matin aux démonstrations sur place peuvent se rendre compte d'une trachée saine et d'une autre infectée.

M. Saunier, surveillant des ruchers, remercie aussi M. le Docteur, et nous montre son dispositif « qui est mieux » que celui de M. Chaboudez, pour appliquer le remède « Frow ». Un fil de fer bouclé et sur lequel on a cousu un morceau de feutre ainsi qu'une petite mesure marquée sont les deux objets qui nous paraissent les plus pratiques, expéditifs et exacts pour le traitement « Frow ». M. Saunier ne se refusera pas de faire connaître ses excellentes trouvailles émanant d'un vrai génie pratique par la voie du « Bulletin ». Sur sa proposition, l'assemblée décide à l'unanimité de traiter non seulement les ruches malades, mais toutes les ruches de Boncourt et Buix. Des apiculteurs diligents, entre autres MM. Saunier, Altermatt, Willa, etc., s'offrent aimablement

à aider de ceux de leurs concitoyens qui n'auraient pas le temps d'appliquer le remède. M. Willa, retraité, fit un court aperçu de l'apiculture de Boncourt qui est un des villages d'Ajoie le plus important au point de vue apicole avec 310 ruches, dont 32 sont reconnues par des analyses positives atteintes d'acariose. La persuasion actuelle, basée sur l'observation et les faits, l'entraide franche, cordiale et désintéressée qu'on sent en contact de ces bons apiculteurs a fait dire dans l'intimité à M. le Dr Morgenthaler : « Aujourd'hui, j'ai pleine confiance qu'on arrivera cette fois à un résultat appréciable à Boncourt et qu'une surveillance active, pleine d'initiative, sauvegardera l'apiculture de ce beau village. »

Notons pour terminer qu'on a, dans les discussions, abordé un peu ce qui se fait en France où, depuis l'année dernière, un vrai réveil apicole se dessine, pour répandre les méthodes d'une apiculture rationnelle. Nous, citoyens Suisses, jugeons en apiculteurs la différence de nos lois : Voici la loi qu'a promulguée le Gouvernement français : « Toutes les ruches reconnues malades de loque, d'acariose, de *noséma* et de *dysenterie*, à un degré de plus de 50 %, seront détruites selon les prescriptions disciplinaires de la loi sur les épizooties. » Evidemment sans aucune rétribution, pas même une indemnité pour frais de désinfection, le tout à la charge de l'apiculteur. Les apiculteurs expérimentés ne reconnaissent-ils pas une de ces lois élaborées dans un cabinet de science de Paris, basée sur la théorie, si chère à nos confrères français, et non sur l'observation pratique ?

G. de l'Ajoie.

NOUVELLES DES RUCHERS

Dombresson, le 10 octobre 1930. — Quelques notes sur l'année apicole de mon rucher. En premier lieu, disons qu'au printemps les colonies étaient très fortes, mais la pluie et les froids du mois de mai ont détruit ces bataillons de butineuses. Malgré ce revers, la récolte a été assez bonne pour les apiculteurs de notre beau Val-de-Ruz et nous n'avons pas lieu de dire : Quelle misère!!!

La récolte de cette année avec le solde de celle de 1929 a été livrée, et aujourd'hui je crois qu'il serait difficile de trouver du miel à vendre chez nous. Dans ce domaine, encore une fois, pas lieu de gémir. Ce printemps, j'ai donné 3 kg. de beau miel de fleurs à chaque colonie. Quel stimulant ! L'essaimage a été faible, j'ai élevé quelques bonnes reines provenant de souches ayant fait leur preuve. En un mot, comme résumé, tout le travail en apiculture est de la poésie. Par les temps que nous traversons, il faut savoir trouver la joie de vivre, ce qui devient rare. Que de plaintes. Il y a des gens qui ne voient que du vilain.

Je ne suis pas très âgé, mais je me souviens déjà qu'avant 1914, j'ai entendu dire : Il faudrait une guerre ; elle est arrivée. Pendant cette période, ces mêmes étaient les plus mécontents et aujourd'hui, c'est encore des gémissements.

Quelle existence ! De leur vie, ces gens-là n'auront bu qu'à des sources de misères. Quel vilain souvenir.

Faisons des efforts pour rester ce que nous devrions être, avec ce que nous avons reçu du Créateur. Si nous le voulons, nous serons joyeux.

* * *

R. Morerod, Montreux, le 15 octobre 1930. — Pour la région de Montreux, l'année apicole 1930 sera certainement la plus mauvaise d'une longue suite d'années.

Malgré la disparition complète de l'acariose, qui a causé ces dernières années de lourdes pertes dans la plupart des ruchers, 1930 reste une année de misère, pitoyable et peut-être funeste pour nos aimables bestioles.

La misère ne saurait être plus grande. A la levée des hausses, fin août, sans jamais avoir donné la moindre goutte de miel, les cadres sont superbement secs, aussi bien dans le corps de ruche que dans les hausses. L'évaluation des provisions, en vue du nourrissement, nous indique 8 kg. pour la colonie la plus riche, tandis que plusieurs n'ont absolument rien et auraient dû être nourries au cours de l'été; une, enfin, est morte... de faim.

Aussi, comment ne pas être pris de pitié pour ces pauvres insectes, en colonies si faibles, qu'il faudrait presque toutes réunir pour un hivernage normal.

Pour compléter le bilan, 1930 risque de frapper le coup fatal à nos ruchers. Grâce à l'initiative d'un citoyen pénible, il est question d'établir une réglementation communale des abeilles, prévoyant surtout, que toute ruche ne peut être placée à moins de 15 m. de la propriété voisine, dans tous les sens. Quand cet article de règlement sera en application, ce sera la disparition de toutes les ruches de la contrée, car le morcellement des terrains permettra très difficilement de trouver de tels emplacements. D'ici là, souhaitons que des avis plus sages et clairvoyants l'emportent et empêchent de causer à notre belle contrée, par une simple décision, infiniment plus de mal que de bien.

BIBLIOGRAPHIE

L'hommage des abeilles à Virgile.

Notre confrère Georges Alphanéry prépare le huitième numéro spécial de la *Gazette Apicole*, agreste revue qui, depuis 31 ans, paraît au pays de Mireille, à Montfavet, près d'Avignon.

Le numéro littéraire de cette année, tout entier consacré à Virgile, va réunir les plus étincelantes collaborations.

Se sont associés à cette glorification virgilienne en écrivant pour la *Gazette Apicole* des pages remarquables: George Auriol, Albert Besnard, la Princesse Bibesco, Abel Bonnard, Gaston Chéreau, Lucie Delarue Mardrus, Lucien Descaves, Gabriel Faure, Franc-Nohain, Funck Brentano, Rosemonde Gérard, Paul Ginisty, Jean Giono, Fernand Gregh, M^e Henri Robert, Gérard d'Houville, Abel Lefranc, Charles Méré, Pierre Mille, la Princesse Lucien Murat, la Comtesse de Noailles, Pierre de Nolhac, Edmond Pilon, Léo Poldès, Charles Richet, Léon Rictor, Emile Ripert, Maurice Rostand, Rudyard Kipling, Saint Georges de Bouhélier, François Sicard, Pierre Valdagne, Valéry-Larbaud, Miguel Zamacoïs.

MM. Raymond Poincaré et André Tardieu ont bien voulu contribuer aussi à donner un éclat exceptionnel à cet hommage en honorant notre confrère de leur éminente collaboration.

Félicitons la *Gazette Apicole* d'avoir eu l'idée délicate de célébrer le grand anniversaire virgilien et de rendre un vibrant hommage au doux poète qui chanta les abeilles en vers immortels.

On peut souscrire auprès de M. Schumacher, Daillens.

AGENDA APICOLE ROMAND 1931



Novembre est la saison de la parution de l'« Agenda apicole ». L'édition 1931 n'a pas failli à la règle, car l'agenda vient de paraître dans tous ses atours. Toujours à l'affût de progrès, 1931 lui voit une nouvelle tournure.

En effet, pour répondre aux vœux de nombreux apiculteurs, il a subi un changement important dans le calendrier du début qui comprend 3 jours par page au lieu de 7. Cette partie a été tirée sur papier permettant d'y écrire à l'encre. Cette amélioration sera sans doute accueillie avec plaisir par beaucoup.

Afin d'éviter un trop grand volume, il a fallu faire subir une restriction à d'autres parties par exemple à celle des comptes qui a été condensée sans perdre de sa valeur.

La part réservée au texte, a comme d'habitude, gardé son même intérêt. Nous

y trouvons plusieurs articles de la plus grande actualité ainsi que la présentation des nouveautés de l'année et le résultat des concours de 1930.

En outre, l'éditeur, avec la collaboration de la Fédération vaudoise, a organisé pour 1931 un grand concours de ruches pastorales.

Par ses nombreux renseignements divers, ses articles intéressants, ses parties réservées aux comptes et notes diverses, l'agenda sera toujours le collaborateur indispensable de tout apiculteur. Du reste celui qui sait s'en servir, ne peut plus s'en passer. Son prix modique le met à la portée de toutes les bourses. Que ceux qui ne l'ont pas reçu, le commandent sans retard, à l'Édition de l'« Agenda apicole romand », à Saint-Aubin (Neuchâtel).

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Le système Dadant, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphanbery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Élevage des reines*, 3 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier, 50 cent. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — *Recherches du Secrétariat suisse des paysans sur la situation économique (rentabilité) de l'apiculture, de l'apiculture et la viticulture*, 1 fr. 20 (très intéressant). — C. Toumanoff,

Maladies des abeilles, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Bertrand, *La ruche Dadant modifiée*, 1 fr. 25. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*. Prix réduit pour plusieurs années à la fois. *Schumacher.*

L'AGENDA APICOLE ROMAND

1931 est paru

Prix Fr. **2.80** à l'Édition de l'Agenda apicole à St-Aubin (Neuch.)

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

Linge de lit trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, chaussures.

Demandez échantillons et catalogue. Prix et choix absolument équivalent à toute concurrence.

Aib. BICHSEL Berthoud
Fondée en 1894 (Berne).

CHEVEUX GRIS

recouvrent couleur naturelle et fraîcheur de jeunesse sans déteindre. Epruvé depuis 20 ans. Information détaillée sans frais.

Sanitas, Zirndorf (Bavière)
Fürtherstrasse 30

EXQUISES PASTILLES AU MIEL EXTRA

Sans addit. de color. artif. ni de parfum synthét. — Fr. **710** franç. les 100 kgs. net logés. Dem. échan. et condit. colis essai 8 kgs. **FAGE**, apic., 57 rue Dubourdiou, BORDEAUX

HERPES

sec ou mouillé est guéri tout de suite sans interruption de vos affaires. E. H. à Schöplisdorf écrit:

« Je soussigné certifie que j'ai été guéri par vous des dartres très fâcheuses dont j'ai souffert 11 ans dans l'espace de huit jours ». Informations détaillées sans frais.

Sanitas, Zirndorf (Bavière)

On cherche à acheter pour de suite

Miel pur

1re qual.

en petites et en grandes quantités. Offres à **Case postale 244, Zurich 7.** Pc5825Z

La publicité du

Bulletin de la Société Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.